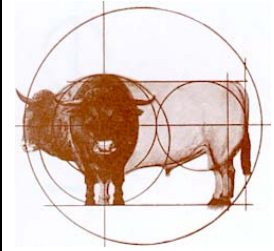




Les **CRITÈRES DE SELECTION** en race **AUBRAC** ET La **CLASSIFICATION** des **ANIMAUX**



I/ ENUMERATION DES CRITERES

Les différents critères de sélection pris en compte en race Aubrac peuvent être répartis en 3 groupes :

* GROUPE A : Qualités de Race

Seuls les animaux des troupeaux inscrits à l'Union Aubrac disposent d'une note sur les Qualités de Race. Elle est attribuée par les techniciens de l'Union Aubrac lors de leur visite annuelle. On nomme cette note « Note Herd-Book » ou « Note Globale ». Elle renseigne sur le respect du standard de la race et sur la « qualité » globale de l'animal. Par exemple un animal bien typé mais plus petit ou plat que la moyenne est pénalisé au même titre qu'une bête de fort gabarit mais peu racée.

La « Note Herd-Book » est une information majeure pour les éleveurs qui souhaitent vendre ou acquérir des animaux reproducteurs de race Aubrac.

* GROUPE B : données de reproduction

On compte 4 critères

► âge au 1^{er} vêlage

L'objectif recherché est d'avoir un 1^{er} vêlage à 3 ans.

► IVV (Intervalle Vêlage Vêlage)

Il permet d'effectuer une sélection sur la FÉCONDITÉ.
Objectif : avoir un veau par vache et par an.

► conditions de vêlage

Plus d'un vêlage difficile dans la carrière d'une vache est pénalisé ; objectif : AUCUN vêlage difficile dans une carrière.

► rang de vêlage

Il renseigne sur la LONGÉVITÉ, donc l'ADAPTATION de l'animal aux milieu et conditions d'élevage dans lesquels il est mené.

C'est par le biais de l'Etat Civil Bovin (élevages adhérant à l'EDE) via les notifications de naissance que l'on obtient ces informations basées sur la bonne foi de l'éleveur (date, poids et conditions de naissance des veaux...). Les éleveurs inscrits à l'Union Aubrac sont tous adhérant à l'EDE et donc à l'ECB (c'est une obligation).

* GROUPE C : index génétiques IBOVAL

Ils ne peuvent être obtenus que pour les animaux des éleveurs adhérant à l'EDE, ayant de surcroît choisi le système appelé « VA4 » (pesée et pointage des veaux par des techniciens de Bovin Croissance). Cela représente environ 160 éleveurs en race Aubrac, sur les 535 inscrits à l'Union Aubrac.

Il existe 8 index IBOVAL (5 élémentaires et 3 de synthèse). Les 5 index élémentaires sont calculés à partir des différents pointages et pesées, effectués par les techniciens de Bovin Croissance, sur les veaux entre 4 et 11 mois. Ces 5 index renseignent chacun sur un critère :

CRITERE SELECTIONNE	OUTILS	INDEX GENETIQUE ELEMENTAIRE
facilités de naissance du veau	pesée & condition de naissance	IFNAIS (A)
croissance du veau jusqu'au sevrage	mini 2 pesées	CRsev (B)
Morphologie veau au sevrage – dévlpmt musculaire	pointage	DMsev (C)
Morphologie veau au sevrage – dévlpmt squelettique		DSsev (D)
aptitude de la vache à allaiter son veau	pesées du veau	ALait (E)

ISEVR, MERPsev et IVMAT sont les 3 index génétiques de synthèse. Ils sont calculés à partir des index génétiques élémentaires. MERPsev (Incidence de la MERe sur le Poids au sevrage) prend en compte 2 index (B et E). C'est celui qui se rapproche le plus de ce que l'on voit du veau au sevrage (supérieur ; inférieur ; égal à la moyenne).

ISEVR (Index au SEVRage) en regroupe 4 (A à D). Quant à IVMAT (Index de Valeur MATernelle), il englobe les 5 index élémentaires (A à E).

Les données de poids et pointage des veaux, collectées par le système du contrôle de croissance (VA4), associées aux différents index génétiques IBOVAL correspondant, sont autant d'informations d'une grande valeur pour l'éleveur et l'Union Aubrac. Car elles permettent une sélection bien plus précise et approfondie, en particulier pour le tri des animaux (vaches, génisses, taureaux) à réformer, à mener en croisement ou au contraire à conserver en sélection. On améliore ainsi plus rapidement les résultats et performances du troupeau.

III/ SYNTHÈSE DES CRITÈRES

Une synthèse des différents critères des groupes A à C, présentés ci-avant, est réalisée une fois par an. Les pondérations affectées à chacun d'entre eux ont été choisies d'après leur incidence sur le revenu de l'éleveur (cf. tableau A).

Le programme de sélection de la race Aubrac a en effet pour objet d'améliorer les performances techniques des animaux Aubrac SEULEMENT s'ils améliorent le résultat comptable de l'éleveur. Le schéma d'amélioration génétique de la race Aubrac est de ce fait en parfaite cohérence avec la réalité économique.

tableau A : POIDS DES PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

critères de sélection	mesurés par	poids économique sur revenu éleveur *	choix décidés pour 2000-2010	intensité de sélection 2000-2010	
Qualités Maternelles		66%	70%		
fertilité, fécondité	Age 1er vèl + IVV + rang vèl	30%	30%		+++
facilité de mise bas, mortalité néonatale	index IFNAIS	23%	25%		++
aptitude allaitement	index ALait	13%	15%		++
Aptitudes Bouchères		34%	30%		
vitesse de croissance	index CRsev	13%	10%		+
dévlpmt musculaire	index DMsev	6%	10%		+
dévlpmt squelettique	index DSsev	5%	10%		+
autres (poids et rendmt carcasse...)	-	10%	-		
TOTAL		100%	100%		

* : étude Valérie DODELIN (Institut de l'Élevage ; 1998)

III/ GRILLE DE QUALIFICATION

Le résultat de ce calcul long et complexe est une note finale appelée ISU (Index de Synthèse Upra). C'est à partir de cette note que sont attribuées les qualifications raciales présentées ci-après.

QUALIFICATION DES VACHES

On compte 3 niveaux :

1^{er} NIVEAU : vaches CONFIRMEES

Il englobe la plupart des jeunes vaches (moins de 5 ans) ainsi que les vaches plus âgées (5 ans et +) les moins performantes qualifiées MDS (Mère De Service). Ces dernières sont à conduire en priorité en croisement Charolais ou à réformer en engraissement (valorisation viandes finies jeunes).

2^{ème} NIVEAU : vaches RECONNUES

Elles sont également appelées MAG (Mère A Génisse). Ce sont pour l'essentiel des vaches d'au moins 5 ans (mini 3 vêlages connus) dont les résultats permettent de les conduire en race pure.

3^{ème} NIVEAU : vaches RECOMMANDEES

Elles peuvent avoir la qualification MAT (Mère A Taureau) ou mieux encore la qualification suprême MTE (Mère à Taureau Elite). Aux vues de leurs performances, elles apparaissent comme les MEILLEURES vaches,

donc à conduire en PRIORITÉ en RACE PURE pour assurer le renouvellement et la fourniture de reproducteurs améliorateurs.

MTE est la catégorie la plus RECHERCHÉE pour les mères des veaux intégrant la station d'évaluation de la Borie de l'Aubrac.

QUALIFICATION DES TAUREAUX

Pour les taureaux, l'attribution de la qualification est plus simple. On peut distinguer 3 niveaux :

1^{er} NIVEAU : taureaux inscrits en ferme, qualifiés INS (INScrit)

2^{ème} NIVEAU : taureaux contrôlés à la station raciale « La Borie de l'Aubrac »

Trois qualifications sont possibles,

soit RRC (Reproducteur Reconnu Contrôlé) si index de synthèse station > 94

soit INC (INscrit Contrôlé) si index de synthèse station < 95

soit AIA (Autorisé à l'Insémination Animale) pour les taureaux choisis par la commission paritaire de l'UPRA Aubrac et ayant obtenu l'aval des autorités ministérielles.

3^{ème} NIVEAU : taureaux favorablement indexés IBOVAL

Les reproducteurs ayant l'index ISEVR >104 ET l'index IFNAIS > 94 reçoivent la qualification RVS (Reproducteur Reconnu Veaux Sevrés).

Quant aux reproducteurs disposant d'un index IVMAT > 104 ET IFNAIS > 94 ET ALait > 99 reçoivent la qualification EVS (Reproducteur Elite Veaux Sevrés).

Adhérer à l'UNION AUBRAC et au contrôle de croissance (pesées, pointages),
c'est l'assurance de PROGRESSER PLUS VITE qualitativement
en se dotant d'OUTILS d'aide à la décision
pour éviter des erreurs de choix génétiques.